

SÉANCE DU 2 JUILLET 2020

20-07-160

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 26 juin 2020

L'an deux mille vingt , le deux juillet à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Valdo DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

URBANISME – PATRIMOINE – GRANDS TRAVAUX

EXTENSION DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment sa deuxième partie, livre Ier,

Vu le projet de convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Libourne et l'Organisme de gestion de l'Enseignement catholique (OGEC) Saint-Joseph, association loi 1901, représenté par sa Présidente Madame Anne CLAUZEL, pour une durée maximale de 70 ans,

Considérant le projet d'extension du collège Saint-Joseph pour lequel est envisagée la création d'une passerelle couverte et fermée reliant les parcelles CO698 et CO771, en surplomb la rue du Port-Coiffé,

Considérant le statut associatif à but non lucratif de l'OGEC Saint-Joseph,

Considérant l'intérêt général du projet d'extension du collège Saint-Joseph,

Vu l'avis de la commission urbanisme, patrimoine et grands travaux

Vu l'avis de la commission des finances en date du 30 juin 2020,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents),

Le Conseil Municipal :

-autorise l'OGEC Saint-Joseph, ou toute personne physique ou morale s'y substituant à déposer toutes demandes d'autorisation d'urbanisme et/ou de construction nécessaires à la réalisation de l'ouvrage surplombant le domaine public

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'autorisation d'occupation du domaine public à titre gratuit pour une durée de 70 ans

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

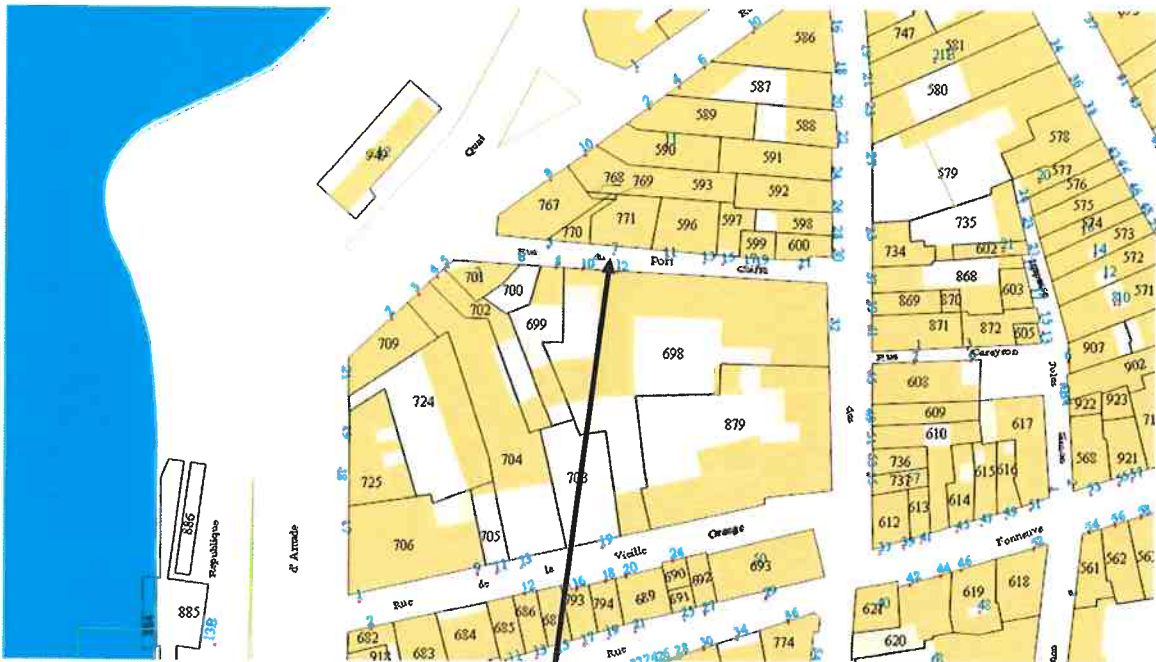
10 juillet 2020

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

Collège Saint Joseph – passerelle rue du Port Coiffé



Passerelle reliant les parcelles CO771 et CO698



Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 10/07/2020

Affiché le



ID : 033-213302433-20200702-D_20_07_160-DE